

Camille Costa de Beauregard (1841-1910)



Camille Costa de Beauregard est né à Chambéry [Savoie] le 17 février 1841. En souvenir de sa naissance, une plaque est apposée sur la façade principale d'un immeuble, rue Jean-Pierre Veyrat (alors rue Royale). C'est là que résidait alors sa famille en hiver. Le reste de l'année, elle vivait dans son château à la Motte-Servolex.

Un marquis sans compromis

Son père, le marquis Pantaléon, était un haut parlementaire à Turin, homme de lettres, d'art et de sciences, (il avait été nommé trois fois Président de l'Académie de Savoie). C'était aussi un chrétien qui ne transigeait pas avec sa foi. Bien que très proche de Charles-Albert de Sardaigne, il n'avait pas hésité, lors de l'annexion de la Savoie à la France (1860) à se rallier à Napoléon III dont le régime était plus favorable à l'Eglise que celui de Cavour. Son renoncement à sa brillante carrière à Turin sera récompensé par sa nomination de Président du Conseil Général de Savoie. Cette foi, qui lui faisait refuser toute compromission, était nourrie par une pratique religieuse régulière et se concrétisait par de multiples actions caritatives.

Une mère marquée par son hérité

Sa mère, Marthe de Veyrac, avait été marquée par la mort sur l'échafaud de trois de ses aïeules. Elle en avait gardé un sentiment très prononcé de la brièveté de la vie et du caractère éphémère des choses de la terre. Un état d'esprit rejaillissant sur l'éducation de ses neuf enfants : six garçons et trois filles. (Deux autres étaient morts en bas âge). Elle les élevait selon leur rang, mais avec une rigueur assez contraignante et une absence d'intérêt pour tout bien-être et toute jouissance qu'elle ne jugeait pas essentiels. Avec le temps et au fur et à mesure des naissances, elle était plus douce et plus attentive aux misères humaines. Elle avait habitué ses enfants à donner une pièce à un pauvre de rencontre ou à aller partager leur goûter avec les élèves de l'école-hôpital construit par le marquis dans le domaine.

Une scolarité bien fractionnée

Après trois ans d'études chez les Frères des Ecoles Chrétiennes de la Motte-Servolex, le jeune Camille, 5^{ème} enfant de la fratrie, a poursuivi sa scolarité dans divers collèges jésuites, jusqu'en seconde. Il a 16 ans, quand il est terrassé par une typhoïde doublée

de graves complications pulmonaires. Ses parents le rappellent au château pour lui faire continuer ses études sous la conduite d'un précepteur, l'abbé Chenal, à partir de septembre 1857.

Ce professeur réputé au collège de Rumilly va s'adapter à son rythme, car il a su discerner la gravité de la crise que traverse son élève sur les plans physique, moral et spirituel. Il va attendre qu'il ait retrouvé des forces après avoir été alité trois mois. Puis il va l'accompagner à des cures thermales (Aix-les-Bains, Biarritz).

Camille va passer ainsi deux à trois ans, en alternant temps de travail, lecture personnelle, voyages en train, séances de piano ou de peinture, promenades à pied sur les collines environnantes et, plus tard, une grande marche autour du Mont-Blanc. Il va même participer à des soirées avec la jeunesse dorée de Chambéry où il brille par sa courtoisie, son humour, le charme de sa conversation, son élégance vestimentaire... qui lui vaudront le surnom de : « Beau chevalier ».

Le « beau chevalier » entend l'appel du Seigneur...

Camille a alors 22 ans. Il a terminé ses études couronnées par sa réussite à son examen de philosophie. A cette époque, un relâchement religieux l'a amené à perdre la foi au point de ne plus mettre les pieds dans une église, tout en restant fidèle, sur les conseils de l'abbé Chenal, à la récitation quotidienne d'une prière à Marie (le « Souvenez-vous »).

Puis, un jour tout bascule. Le Seigneur qu'il fuit depuis si longtemps, n'a jamais cessé de l'attendre... Dans la cathédrale de Chambéry où il s'est senti attiré à entrer, c'est soudain l'illumination de son âme. Derrière le pilier contre lequel il s'est dissimulé, il retrouve alors la foi de son enfance et il entend l'appel à la prêtrise auquel il décide de répondre.

...et devient un prêtre au grand cœur

En septembre 1863, il part pour le Séminaire Français de Rome où il sera ordonné prêtre. Refusant les hautes fonctions ecclésiastiques qu'on lui a réservées à Rome, il rentre à Chambéry en juin 1867. Son évêque, Monseigneur Billiet, lui propose un poste honorifique qu'il refuse et, à sa demande, lui octroie celui de quatrième vicaire à la cathédrale de Chambéry, sans logement, ni rétribution. Il pourra ainsi s'occuper des ouvriers qui travaillent dur pour gagner peu et qui n'ont aucune couverture sociale. Il va créer pour eux une caisse d'aide mutuelle sous le vocable de Saint-François-de-Sales.

Un père pour les orphelins

Au mois d'août 1867, le choléra s'abat sur la ville, faisant 135 victimes jusqu'à l'automne. L'abbé Costa a pitié de tous ces orphelins qui se retrouvent sans parents, sans toit, sans argent. Il en recueille une demi-douzaine dans le deux-pièces qu'il loue rue Saint-Réal. Mais, bien vite, leur nombre s'accroît et il a besoin d'une grande

maison pour les accueillir. A cet effet, il obtient du comte de Boigne l'ancien bâtiment des douanes sur un demi-hectare de terrain : le Bocage. Il cherche alors un adjoint pour l'aider à démarrer son œuvre. L'abbé Chenal, son ancien précepteur, répond favorablement à sa demande. C'est ainsi que va naître l'Orphelinat du Bocage, en mars 1868.

Grâce à ses fonds personnels, à l'apport substantiel du comte de Boigne, aux sommes régulièrement versées par sa famille (notamment sa mère), par les pères chartreux et autres donateurs, il va aménager les locaux, les agrandir, construire une chapelle... Le nombre de jeunes va s'élever jusqu'à 125 pensionnaires. Les abbés Costa et Chenal ont dû s'entourer de collaborateurs pour les prendre en charge: après les Frères des Ecoles Chrétiennes pour les premières années, ils feront appel aux Filles de la Charité, des religieuses qui exerceront les multiples rôles d'institutrices, surveillantes, infirmières, cuisinières, et mères de substitution...

- ***Un emploi prévu pour tous***

A l'âge de 13 ans, les garçons apprennent sur place le métier de jardiniers dans des serres construites sur des terrains acquis d'une année à l'autre. Pour les plus grands, l'abbé Costa va acheter en 1875, le domaine de La Villette à La Ravoire, où il les fait s'exercer aux cultures de plein champ (légumes et arbres fruitiers), aux travaux de la ferme, et même à la pisciculture. Camille va s'installer avec eux à La Villette et confie la direction du Bocage à l'abbé Chenal.

Cette expérience cessera 10 ans plus tard, à la mort de l'abbé Chenal. L'abbé Costa réintègre alors le Bocage avec ses grands apprentis pour lesquels il construit une aile de bâtiment parallèle à la première.

Au fil des années, un groupe de prêtres formés dans l'esprit du Bocage, dont son neveu Ernest Costa de Beauregard, vont fortement le seconder.

- ***Une éducation préventive***

Mais quel est donc cet esprit du Bocage ? C'est une éducation semblable à celle de Don Bosco, que l'abbé Costa a rencontré à Turin. Une éducation préventive, qui s'oppose aux systèmes éducatifs de l'époque, faits d'obligations et d'interdits, à forte dose de punitions en cas de transgression... Camille construit l'éducation en la basant sur la confiance et l'affection réciproques. Entre les éducateurs et les jeunes s'installent des rapports basés sur la valorisation de l'effort, l'appel à la raison, l'écoute personnelle, créant un profond esprit de famille. Tout cela dans une atmosphère de foi transmise et vécue au quotidien. Pour rendre les temps de travail plus efficaces, Camille Costa de Beauregard accorde une large place aux loisirs : promenades à pied, théâtre, musique (chant, fanfare), piscine, repas festifs, aux fêtes liturgiques, avec les anciens invités pour des retrouvailles familiales.

Dès la fin de leur apprentissage, l'abbé Costa trouve aux jeunes un emploi de jardinier et reste en liens étroits avec chacun d'eux. Ainsi réalise-t-il son objectif de former « de solides chrétiens, d'excellents ouvriers, de bons pères de famille ».

La relève est assurée

Malgré une santé chancelante, il va assumer la direction du Bocage jusqu'à sa mort, le 25 mars 1910. Conformément à sa volonté, sa succession sera assurée par son neveu Ernest Costa de Beauregard qui, avant son décès en 1954, remettra l'œuvre aux pères Salésiens de Don Bosco qui resteront physiquement présents jusqu'en 2016.

Vers la béatification

La réputation de sainteté de Camille s'étend hors du Bocage et du diocèse. Sa cause est présentée à Rome en 1925. Le Pape Jean-Paul II le proclame « Vénérable » en 1991. Sous la conduite de l'archevêque de Chambéry, Monseigneur Ballot, un comité travaille à transmettre à Rome les éléments sur la guérison d'un jeune du Bocage, blessé à l'œil, et guéri au terme d'une neuvaine et après l'application d'un linge ayant appartenu à Camille. Si le miracle était reconnu, Camille serait alors béatifié. Ses amis prient pour qu'il en soit ainsi. Sinon, encouragés par les nombreuses grâces reçues par son intercession, ils espèrent un nouveau miracle.

Dans la continuité

Les Salésiens de Don Bosco, bien qu'à distance, continuent d'assurer la tutelle sur la Fondation du Bocage qui compte actuellement, deux principaux établissements :

- une Maison d'Enfants à caractère social ;
- Le Lycée Agricole Costa de Beauregard.

Un lieu de mémoire a été créé au Bocage où chacun peut venir s'imprégner de la présence encore sensible de l'esprit de Camille Costa de Beauregard, ce riche aristocrate promis par sa naissance aux emplois les plus prestigieux, qui a refusé tous les honneurs et privilèges dus à son rang pour mettre toute sa fortune et toute son énergie au service des jeunes les plus défavorisés.

Le secret de la réussite

Un éducateur exceptionnel qui a expérimenté la « pédagogie de l'amour », inspirée de saint François de Sales, et qui répondait à ceux qui lui demandaient le secret de la réussite avec les jeunes : « C'est parce que nous les aimons beaucoup ! ».

Pour en savoir plus, contacter les amis de Camille COSTA de BEAUREGARD :

amis.camillecostadebeauregard@gmail.com

Edition du 22 11/2019